

Les services du *Réseau* sont fournis aux communautés préscolaires et scolaires francophones de la province par une équipe itinérante multidisciplinaire. Ces consultants travaillent en collaboration avec les équipes d'apprentissage et offrent des services dans les domaines tels que :

- la gestion du comportement;
- les difficultés ou les troubles d'apprentissage;
- les problèmes de communication;
- les troubles langagiers;
- la programmation scolaire;
- les déficiences sensorielles ou physiques;
- les troubles envahissants du développement;
- la douance.

Le *Réseau* et les trois autres organismes offrant des services éducatifs spécialisés aux écoles albertaines sont connus sous le nom de «Regional Educational Consulting Services» (RECS).

Le *Réseau* se distingue par le fait qu'il dessert uniquement la communauté scolaire et préscolaire francophone de la province et que son mandat inclut aussi les élèves ayant des besoins spéciaux légers, moyens en plus des élèves avec des besoins sévères.

Historique	Mandat	Mission	Vision	Structure organisationnelle
------------	--------	---------	--------	-----------------------------

Historique

Le *Réseau provincial d'adaptation scolaire* a été créé en 1999 par le ministère de l'Éducation et les conseils scolaires francophones afin d'offrir des services spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs des élèves dans le milieu scolaire et préscolaire francophone. Le *Réseau* offre une gamme de services éducatifs pour répondre aux besoins de l'équipe d'apprentissage des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux.

Mandat

Le mandat du *Réseau* est d'offrir des services d'évaluation, de consultation et de formation pour tout élève ayant des besoins éducatifs spéciaux inscrit dans une des cinq autorités régionales francophones de l'Alberta. Les services du *Réseau* appuient la programmation éducative de l'élève. Les enfants ayant des besoins éducatifs sévères ont accès aux services à partir de 2 ans 6 mois et, pour les enfants ayant des besoins éducatifs légers ou moyens, à partir de 3 ans 6 mois. Les services du *Réseau* sont disponibles pour les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux jusqu'à l'âge de 20 ans.

Mission

La mission du *Réseau* est de potentialiser tous les membres de l'équipe d'apprentissage afin que les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux puisse bénéficier d'une éducation de qualité.

Vision

La vision du *Réseau* est de reconnaître, célébrer et nourrir la diversité dans les communautés préscolaires et scolaires hétérogènes francophones.

Pour que tous les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux participent pleinement à l'éducation francophone, le *Réseau* reconnaît que les enseignants du milieu scolaire et les éducateurs au préscolaire doivent avoir les connaissances, les appuis dans le milieu scolaire, l'appui et le leadership de leurs administrateurs ainsi que l'appui des parents et de la communauté francophone en général. Les ressources du *Réseau* visent à augmenter la capacité collective des milieux préscolaires et scolaires afin de réaliser l'inclusion des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux.

Les services de consultation, d'évaluation et de formation du *Réseau* appuient directement l'enseignant et l'équipe d'apprentissage des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux pour augmenter les connaissances et les habiletés nécessaires pour assurer que les élèves apprennent et développent leur plein potentiel émotionnel, social, intellectuel, académique et physique.

La collaboration est au cœur de l'action du *Réseau* pour réaliser sa mission et sa vision. Toutes les parties prenantes contribuent à la réussite scolaire des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux:

- tous les membres de l'équipe d'apprentissage : l'élève, les parents, les enseignants, la direction, le conseiller pédagogique, l'aide élève et le consultant;
- les personnes ressources et les gestionnaires des conseils scolaires francophones;
- les représentants d'Alberta Education et les autres représentants gouvernementaux;
- les représentants de la communauté francophone et de la grande communauté albertaine.

Structure organisationnelle

Comité de gestion

Le *Réseau* est géré par l'ensemble des cinq conseils scolaires francophones de la province de l'Alberta.

Le comité de gestion se compose des directions générales et de la direction du *Réseau*. Responsable de la gestion et de la gouvernance, ce comité se rencontre au moins deux fois par année pour :

- déterminer les lignes directrices et les priorités d'après des évaluations continues des besoins;
- évaluer et approuver les rapports annuels, financiers et les budgets;
- approuver les politiques et les procédures du *Réseau*.

Comité consultatif

Le comité consultatif du *Réseau* offre conseil à la direction en matière de politiques, de procédures et de besoins prioritaires afin d'assurer que les services fournis aux écoles soient pertinents et efficaces. Ce comité est convoqué par la direction du *Réseau*. Ses membres comprennent les cinq directions générales des conseils scolaires francophones ou leur représentant, un représentant du secteur santé de l'Association canadienne française de l'Alberta, l'administrateur en adaptation scolaire de la Direction de l'Éducation Française de l'Alberta Education, la direction du Réseau et tout autre membre nommé par le comité de gestion ou d'Alberta Education.